

AVIS DE RÉCLAMATION

IDENTIFICATION DU RÉCLAMANT

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Ville :	Code postal :
Téléphone (résidence) :	Téléphone (bureau) :
Téléphone (cellulaire) :	Courriel :

DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT

Date :	Heure :
Lieu :	Montant réclamé :

Brève description de la cause des dommages :

(inclure tout document pertinent comme des photographies des lieux du dommage)

Détails des dommages subis :

(inclure tout document pertinent comme photographies, factures et évaluations)

Dommages à un véhicule

Marque :

Modèle :

Couleur :

Véhicule réparé :

Véhicule non réparé :

Année :

Kilométrage :

Date :

Signature :

IMPORTANT

Afin d'obtenir la réparation d'un préjudice matériel, le réclamant doit transmettre à la Ville de Rouyn-Noranda un **AVIS DE RÉCLAMATION** écrit dans les quinze (15) jours qui suivent la date de l'événement sous peine de **REJET** de sa réclamation.